



*Date de dépôt : 22 avril 2025*

## **Pétition**

### **pour la construction de la base associative de rafting – une urgence absolue !**

La création d'une BASE DE RAFTING ASSOCIATIVE est devenue d'une urgence absolue.

Voyez plutôt : Notre cours de FORMATION DE GUIDES PROFESSIONNELS DE RAFTS se déroule actuellement. Faute d'un local, chacun participe avec son propre mobil-home.

Le rafting va devenir une branche JEUNESSE + SPORT. Notre Fédération sera responsable de la formation... sans salle de cours.

En 2028, Genève accueillera les CHAMPIONNATS DU MONDE DE RAFTING... sans CENTRE D'ACCUEIL ?

La SWISS RAFTING FEDERATION dont le siège est à Genève depuis sa création en 2003, est l'entité gérant le RAFTING pour l'ensemble de la Suisse tandis que notre filiale, le GENEVE RAFTING CLUB se dévoue totalement à la population genevoise.

Notre petit chalet-vestiaire du 10 quai des Vernets, en place depuis 28 ans, n'a pas reçu l'autorisation d'être remis en place. Il est vrai qu'il faisait un peu tache par rapport aux constructions sportives grandioses dont Genève s'enorgueillit.

**Nous demandons la construction, en dur, d'un petit bâtiment fonctionnel à ce même emplacement.**

Au rez-de-chaussée, celui-ci servirait d'accueil à la population genevoise, de vestiaires, de stockage du matériel et des rafts sur leur remorque ainsi que d'un coin buvette pour le verre d'adieu.

A l'étage, nous aurions la salle de cours, la salle de réunion, le coin musculation et le bureau de la SWISS RAFTING FEDERATION.

**Le lieu choisi au 10 quai des Vernets est le meilleur emplacement de tout Genève !** Une plage naturelle autorise un abordage facile coïncidant avec la fin des descentes de l'Arve ou les embarquements pour les descentes du Rhône. Un chemin en pente douce permet de transporter les rafts à pied pour rejoindre la route.

Par rapport à la voie verte actuellement en construction, l'emplacement choisi sur le terre-plein adjacent ne nuirait nullement à la libre circulation des piétons et des cyclistes, seuls autorisés. Nos véhicules circuleraient uniquement sur ledit terre-plein.

La voie verte se veut écologique. Nous ne le sommes pas moins avec notre sport de pleine nature, silencieux, non polluant et ne laissant aucune trace de son passage.

Enfin, par rapport à la population genevoise, le lieu choisi permettrait à chacun de venir à pied ou par les transports publics tout proches.

Nous disposons d'un très important matériel que nous mettrons à la disposition de la population genevoise. En échange, nous attendons que le canton construise un local associatif décent et fonctionnel au service de cette même population.

Certains que vous aurez à cœur de combler ce manque flagrant, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les députés, membres de la commission des pétitions, avec nos remerciements, l'expression de notre plus haute considération.

*N.B. 1 signature*  
Swiss Rafting Federation  
M. Michel Weber  
Président  
Case postale 73  
1226 Thônex